



Immobilière de Salvagny

TRANSACTION - LOCATION - GESTION - SYNDIC

12, rue de Paris - 69890 La Tour de Salvagny

09 83 557 559 | agence@immodesalvagny.fr |

www.immodesalvagny.fr

BARÈME D'HONORAIRES AU 1ER JANVIER 2026

Transaction - Vente

VENTES - APPARTEMENTS, MAISONS, TERRAINS ET IMMEUBLES

Prix de vente	Honoraires
De 0 à 20 000 €	2 500 € TTC
De 20 001 € à 60 000 €	5 000 € TTC
De 60 001 € à 250 000 €	6 % TTC
De 250 001 € à 500 000 €	5 % TTC
Plus de 500 001 €	4 % TTC

TRANSACTIONS SPÉCIFIQUES

Nature de la transaction	Honoraires
Parking	3 000 € TTC
Garage	5 000 € TTC
Fonds de commerce	Sur devis

CONDITIONS D'APPLICATION

- Ces tranches ne sont pas cumulables. Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20 %.
- Les honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acheteur selon les mandats.
- Les honoraires sont calculés sur le prix net vendeur lorsqu'ils sont à la charge de l'acquéreur et sur le prix de vente lorsqu'ils sont à la charge du vendeur.
- Les honoraires comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.
- Les prix de vente sont hors frais notariés, d'enregistrement et de publicité foncière.
- Avis de valeur : 200 € TTC dans les cas exceptionnels autres que projet de revente.



Immobilière de Salvagny

TRANSACTION - LOCATION - GESTION - SYNDIC

12, rue de Paris - 69890 La Tour de Salvagny

09 83 557 559 | agence@immodesalvagny.fr |

www.immodesalvagny.fr

BARÈME D'HONORAIRES AU 1ER JANVIER 2026

Gestion locative

HONORAIRES DE GESTION

À charge unique du propriétaire

Prestations	Tarif
Honoraires de gestion de base (sur le montant des encaissements)	6 % TTC
Garantie loyers impayés et détérioration (sur le montant des loyers + charges)	2,50 % TTC
Frais administratifs et débours	35 € / an
Gestion / suivi procédures loyers impayés et autres contentieux	Inclus
Gestion des sinistres assurance expertise	Inclus
Gestion des sinistres assurance GLI - vacance carence	Inclus
Constitution d'un dossier de subvention ou emprunt	Inclus
Présence aux assemblées générales de copropriété	Inclus
Document d'aide à la déclaration des revenus fonciers	Inclus
Gestion administrative et juridique des SCI	Inclus
Document d'aide à la déclaration de TVA	Inclus
Accès extranet espace personnel	Inclus
Gestion et suivi des travaux de rénovation et d'entretien	Inclus
Tarif vacation horaire (pour toutes autres prestations)	84 € TTC / heure



Immobilière de Salvagny

TRANSACTION - LOCATION - GESTION - SYNDIC

12, rue de Paris - 69890 La Tour de Salvagny

09 83 557 559 | agence@immodesalvagny.fr |

www.immodesalvagny.fr

BARÈME D'HONORAIRES AU 1ER JANVIER 2026

Location

HONORAIRES DE LOCATION

1 - BAIL D'HABITATION

Soumis à la loi du 6 juillet 1989 - Loi ALUR. Décret n° 2014-890 du 1er août 2014 relatif au plafonnement des honoraires imputables aux locataires.

Prestation	Honoraires
À la charge du propriétaire - Organisation des visites, constitution du dossier et rédaction du bail - zone tendue	10,09 € TTC / m²
À la charge du propriétaire - Organisation des visites, constitution du dossier et rédaction du bail - zone non tendue	8,07 € TTC / m²
À la charge du propriétaire - Frais d'état des lieux d'entrée	3,03 € TTC / m²
À la charge du locataire - Organisation des visites, constitution du dossier et rédaction du bail - zone tendue	10,09 € TTC / m²
À la charge du locataire - Organisation des visites, constitution du dossier et rédaction du bail - zone non tendue	8,07 € TTC / m²
À la charge du locataire - Frais d'état des lieux d'entrée	3,03 € TTC / m²
Établissement d'un avenant au bail d'habitation - à la charge du demandeur	Forfait 150 € TTC

2 - BAIL POUR UN EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT (GARAGE, BOX, PARKING)

Partie redevable	Honoraires
À la charge du propriétaire	1 mois de loyer TTC
À la charge du locataire	1 mois de loyer TTC



Immobilière de Salvagny

TRANSACTION - LOCATION - GESTION - SYNDIC

12, rue de Paris - 69890 La Tour de Salvagny

09 83 557 559 | agence@immodesalvagny.fr |

www.immodesalvagny.fr

BARÈME D'HONORAIRES AU 1ER JANVIER 2026

Location - suite et mentions légales

3 - BAIL COMMERCIAL OU PROFESSIONNEL

Honoraires de recherche et sélection de locataire, constitution et étude du dossier de candidature, rédaction du bail commercial ou professionnel.

Prestation / partie redevable	Honoraires
À la charge du preneur	15 % HT du loyer annuel HT
À la charge du bailleur	15 % HT du loyer annuel HT
Constat d'état des lieux (sur facture), partagé entre le preneur et le bailleur	Sur facture
Avenant au bail commercial, rédaction divers actes - à la charge du preneur	Forfait 480 € TTC
Avenant au bail commercial, rédaction divers actes - à la charge du bailleur	Forfait 480 € TTC

4 - BAIL DE DROIT COMMUN

Honoraires d'organisation des visites, constitution du dossier, rédaction du bail et état des lieux.

Partie redevable	Honoraires
À la charge du locataire	1 mois de loyer TTC
À la charge du propriétaire	1 mois de loyer TTC

TVA

Honoraires soumis à TVA - taux applicable en vigueur de 20 %.

MÉDIATION DE LA CONSOMMATION

MEDIATION - MEDIMMOCONSO

medimmoconso.fr/adresser-une-reclamation

contact@medimmoconso.fr

1 Allée du Parc de Mesemena - Bât A - CS 25222 - 44505 LA BAULE CEDEX

MENTIONS LÉGALES

Activité Transaction - SARL IMMOBILIERE DE SALVAGNY, 12 rue de Paris 69890 La Tour de Salvagny, au capital de 10 000 € - RCS LYON - Siret 809 124 373 00014 - Garantie financière & SNPI, 26 avenue Victor Hugo 75116 Paris. Carte Professionnelle N° CPI 6901 2018 000 035 334 délivrée le 01/07/2024 par la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne. Non détention de fonds.